



Réunion Publique EOLMED
« Territoires à énergie positive pour la
croissance verte, la place de l'éolien flottant
et du projet EolMed »

mercredi 28 juin 2017
Espace Jacques Brel à Port-la-Nouvelle

Salle et participation

- Participation : 83 personnes
- Scène (dans l'ordre d'intervention) :
Jacques ROUDIER - Garant de la concertation
Paul NEAU - Expert énergies et environnement
Agnès LANGEVINE – Vice-Présidente de la Région Occitanie
Henri MARTIN – Maire de Port-la-Nouvelle
Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED – QUADRAN
- Timing : 18h05 à 20h25 soit 2h20 de réunion.

18h05 : OUVERTURE

Estelle BRISSET, animatrice, ouvre la réunion et remercie les participants ainsi que les élus présents. Elle rappelle que cette réunion a pour vocation d'échanger autour du projet EolMed et de ses opportunités pour le territoire. Cette réunion ouvre une grande concertation dans les 9 communes les plus proches durant tout l'été. Elle indique que cette réunion se déroulera en 2 temps : une partie d'échanges entre les grands élus du territoire sur « l'éolien en mer au rendez-vous de la transition énergétique des territoires » et une partie dédiée à la présentation du projet par le maître d'ouvrage, QUADRAN.

Jacques ROUDIER, Garant de la concertation désigné par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), introduit son rôle en rappelant que la présente concertation est volontaire. Le maître d'ouvrage a souhaité cette concertation pour que les citoyens du territoire puissent donner leur avis librement sur le projet. Il indique que le Garant est neutre vis-à-vis du projet.

Son rôle est de veiller à ce qu'un maximum de personnes soit informé, que l'information mise à disposition soit la plus complète et exacte possible, que le maître d'ouvrage réponde à l'ensemble des questions reçues et que les avis soient traités dans le cadre d'un bilan. À la fin de la période de concertation, le garant rend son rapport à la CNDP. garant.eoliennesgruissan@gmail.com pour toutes demandes sur le déroulé de la concertation.

L'ÉOLIEN EN MER AU RENDEZ-VOUS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES

Estelle BRISSET, animatrice, demande à **Paul NEAU**, Expert énergies et environnement du bureau d'étude Abiès et membre de l'association Négawatt, de le rejoindre pour mieux cerner les enjeux autour de la transition énergétique.

Estelle BRISSET, lui demande de préciser ce que recouvre la notion de territoire à énergie positive pour la croissance verte.

Paul NEAU explique qu'il s'agit d'une démarche lancée par le Ministère de l'Écologie pour promouvoir des territoires exemplaires en matière de production d'énergie verte, de réduction de la consommation d'énergie, de diminution des pollutions, d'éducation à l'environnement, etc. Il explique qu'il faut distinguer énergie et électricité. L'électricité représente 25% de l'énergie nécessaire.

*« L'énergie la moins polluante c'est celle que l'on ne consomme pas.
Il faut associer sobriété et efficacité énergétique. »*

Estelle BRISSET interroge **Paul NEAU** sur la place de l'Occitanie dans cette démarche, et notamment en terme d'éolien.

Paul NEAU indique que l'Aude est un département pionnier pour l'éolien et que la Région Occitanie est la 3^{ème} région française en puissance éolienne installée. À travers un graphique, il indique que l'éolien pourrait être le premier moyen de production d'électricité dans les scénarios de la transition énergétique (slide 8) avec une multiplication par 6 ou 7 de la capacité actuelle d'ici à 2050. Dans cette perspective, l'éolien en mer devrait connaître un fort développement, notamment en Méditerranée où la présence de vents forts tout au long de l'année garantit une forte productivité. (slide 9 et 10). Compte tenu des profondeurs d'eau, seule la technologie des éoliennes flottantes peut être mise en œuvre en Méditerranée, contrairement aux côtes atlantiques ou en Mer du Nord où l'éolien posé reste la règle.

*« On est dans un territoire béni des dieux en terme de soleil, de biomasse, de mer, de vents...
On est dans une région où faire un territoire à énergie positive est possible car les
ressources sont importantes et variées. »*

Estelle BRISSET accueille, **Agnès LANGEVINE**, Vice-Présidente de la Région Occitanie, et **Henri MARTIN**, Maire de Port-la-Nouvelle et rappelle l'objectif très ambitieux fixé par la Présidente de Région : devenir la première région à énergie positive de France en 2050.

Agnès LANGEVINE, Vice-Présidente de la Région Occitanie, rappelle que la Région a présenté, il y a trois jours, son scénario pour réaliser cet objectif qui s'articule autour de deux grands axes : la sobriété énergétique (réduction de la consommation) et le développement des énergies renouvelables. Elle indique que QUADRAN a participé à l'élaboration de ce scénario ainsi que d'autres acteurs du territoire.

Estelle BRISSET demande à **Agnès LANGEVINE** comment la Région Occitanie favorise la création de filières industrielles créatrices d'emplois.

Agnès LANGEVINE, répond que le premier enjeu de cette stratégie régionale est la réponse au changement climatique (accords de Paris) mais que les enjeux économique et social comptent également fortement. Avec environ 15 000 emplois dans les ENR, elle estime que la Région Occitanie dispose d'atouts majeurs à faire valoir, notamment en matière d'innovation et de formation autour des ENR qui sont des facteurs d'attractivité des territoires.

Estelle BRISSET demande à **Agnès LANGEVINE** comment la Région Occitanie soutient le projet EolMed.

Agnès LANGEVINE indique que la Région a accompagné ce projet à travers le Parlement de la Mer, qui a accompagné l'État et les collectivités dans la définition des zones propices aux parcs pilote.

« Je pense que les travaux du Parlement de la Mer ont contribué à obtenir 2 parcs en Occitanie, car un travail a été fait sur l'acceptation par le territoire. »

Elle ajoute que la Région attend beaucoup du projet EolMed, et de l'éolien flottant en général, pour réaliser ses objectifs de transition énergétique. Avec 50 000 nouveaux arrivants chaque année, la région a vraiment besoin de cette production d'énergie additionnelle. La Région accompagne également le projet EolMed au moyen de l'extension du port de Port-la-Nouvelle qui pourra accueillir la fabrication des flotteurs et l'assemblage des éoliennes. Elle estime que ces projets seront porteurs de retombées en terme d'emploi. Dans cette perspective, la collectivité régionale aide les entreprises à se positionner.

Estelle BRISSET donne la parole à **Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle**, et l'interroge sur le lien entre sa commune et l'éolien.

Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle, remercie les maires du canton pour leur soutien.

« Port-la-Nouvelle et les énergies c'est une histoire d'amour et de désamour. »

Il rappelle l'histoire de la commune et des énergies :

- Guerre de 14 : obtention de la première licence d'import de pétrole pour le port de Port-la-Nouvelle ;
- L'entre deux guerres : « *charbon et pétrole à tout va* » ;
- 30 glorieuses : « *plus de consommation et donc plus de pétrole* » mais la crise arrive avec l'augmentation des prix du pétrole, et donc vient la décision de développer le nucléaire ;
- En 1974 : un projet de centrale nucléaire est proposé à Port-la-Nouvelle. Le Maire explique qu'à l'époque, certains se sont battus contre ce projet qui aurait été néfaste pour le tourisme ;
- En 1991 : première éolienne et en 1993 premier parc de 4 éoliennes terrestre.

Il ajoute que depuis, son territoire a su respecter un certain équilibre.

« C'est un exemple à donner : équilibre entre attractivité et environnement. »

Estelle BRISSET lui demande quelles sont les retombées attendues pour la commune.

Henri MARTIN rappelle que lorsque les éoliennes sont dans le champ de vision d'une commune du littoral, celle-ci perçoit une subvention vis-à-vis de la perception sur le parc éolien. S'agissant du projet EolMed, il considère que *« l'on peut parler de préjudice quand à la campagne on trouve une éolienne devant chez soi, on peut le dire aussi sur les parcs posés à 5km des côtes comme en Norvège. Mais à Port-la-Nouvelle c'est autre chose, car les éoliennes seront situées au large à plus de 16km »* et que par conséquent elles ne seront presque pas visibles.

Il explique que Monsieur BARADAT, conseiller municipal, a participé à la visite du chantier de FLOATGEN, et qu'il a été très impressionné par le flotteur.

1^{er} TEMPS D'ÉCHANGES

Pierre HENON, habitant de Port-la-Nouvelle

Indique avoir lu dans la presse que ces quatre éoliennes produiraient la consommation de 50 000 habitants et demande si ces estimations comprennent le chauffage.

Estelle BRISSET, animatrice

Indique que Olivier GUIRAUD répondra plus tard à la question dans le cadre de la présentation du projet.

Alain BAILLI, habitant de Port-la-Nouvelle

Demande quel sera le nombre d'embauches sur site et quels seront les emplois concernés.

Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle

Explique que l'enjeu de l'emploi n'est pas significatif lors de la phase pilote, mais qu'il comptera dans la phase commerciale. Il indique que cela regroupe 30 à 40 corps de métiers dans les domaines du bâtiment, de l'aéronautique et du maritime.

« C'est important que les jeunes sachent que c'est du concret et que d'ici 7 ou 10 ans il y aura des débouchés dans ce secteur. »

La filière va se structurer, la Région pousse dans ce sens, et souhaite capter cette industrie sur le territoire.

Jean GASTON, habitant de Port-la-Nouvelle

Demande si un retour sur investissement est prévu. Il souligne le côté innovant du projet, mais s'interroge sur les autres énergies concurrentes et notamment les nouvelles formes de production d'énergie nucléaire.

Paul NEAU, Expert énergies et environnement du bureau d'étude Abiès et membre de l'association négaWatt

Explique que le coût des ENR a baissé de manière spectaculaire. Concernant l'éolien flottant, la ferme pilote doit permettre de montrer sa viabilité économique.

Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle

Souligne qu'il faut distinguer le projet d'extension portuaire et celui des fermes pilotes. Il ajoute que si le port n'est pas modernisé demain, le commerce s'arrêtera à Port-la-Nouvelle. La rénovation portuaire est essentielle à la captation de nouveaux trafics.

« Où il y a la structure d'accueil, il y a de l'activité. »

Agnès LANGEVINE, souligne que le projet a été modifié pour accueillir les deux projets d'éolien flottant (EolMed et les Eoliennes Flottantes du Golfe du Lion – Engie) et que désormais la tenue du calendrier est essentielle.

Micheline CATHALA, habitante de Port-la-Nouvelle

Demande si les habitants proches des éoliennes auront des avantages financiers.

Agnès LANGEVINE, informe que les habitants du territoire peuvent investir dans le projet, à travers la plateforme de financement participatif Enerfip. www.enerfip.fr

Henri MARTIN, indique qu'à Agde, une campagne de communication à destination des touristes disait : *« Ici, vous vous rasez avec le vent du large »*. C'est déjà un bénéfice.

Agnès LANGEVINE, reformule le sens de la question qui portait sur la baisse des impôts locaux.

Henri MARTIN, précise qu'aucune promesse de cette nature ne sera faite ce soir. Il fait remarquer que le projet permet de valoriser le vent, d'en faire une force du territoire alors que, pendant longtemps, le vent a été considéré comme un point négatif.

« Le vent on en a fait un business et on continue d'avancer dans ce sens. »

Jean-Louis JEHIN, habitant de Port-la-Nouvelle et ancien sous-traitant EDF

Demande si de la sous-traitance est prévue sur le projet.

Henri MARTIN, répond que concernant le port, des entreprises locales pourront y travailler. Sur le projet éolien, il propose à Olivier GUIRAUD de répondre par la suite.

LA FERME PILOTE EOLMED

Estelle BRISSET invite **Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed** à le rejoindre sur scène.

Lancement de la vidéo de présentation du projet (slide 16).

Estelle BRISSET demande à **Olivier GUIRAUD**, comment il accueille la stratégie régionale qui vient d'être présentée.

Olivier Guiraud, remercie les nouvellois pour leur présence et Henri MARTIN pour son accueil dans cette salle. Il dit qu'il ne peut qu'être satisfait qu'une région s'engage à ce niveau dans les ENR. Il souligne qu'avec les ressources naturelles du territoire : la mer et le vent, on peut attendre une productivité très accrue pour un projet comme EolMed. Il indique que QUADRAN souhaite développer un projet industriel d'ici 2025 pour atteindre les objectifs de la Région.

« C'est un gros challenge à relever pour les porteurs de projet que nous sommes. »

Estelle Brisset questionne **Olivier Guiraud** pour savoir ce que ça lui fait, en tant que natif de la région, de développer un tel projet sur ce territoire.

Olivier Guiraud, explique que jeune diplômé, il a du partir ailleurs pour travailler. Ensuite, Jean Marc BOUCHET le Président de QUADRAN est venu le chercher et il a été très content de venir travailler à Port-La-Nouvelle.

*« On veut donner aux jeunes le choix de rester ici pour travailler.
On veut redynamiser le territoire. »*

Olivier GUIRAUD débute par la présentation du groupement d'entreprises du consortium EolMed : QUADRAN assure le développement, le montage financier, la supervision du chantier et l'exploitation du parc. Le groupe s'appuie sur Bouygues TP et IDEOL pour la réalisation du flotteur. Sur ce dernier est assemblé une turbine SENVION. (Slide 19)

Le directeur du projet explique qu'avant le développement d'un parc à l'échelle commerciale de 50 à 100 éoliennes, la technologie est testée et mise au point en deux étapes : à l'étape du démonstrateur (1 éolienne) et du projet pilote (4 à 6 éoliennes). (Slide 20)

Il informe qu'actuellement, un démonstrateur du flotteur BOUYGUES-IDEOL est en construction à Saint Nazaire et sera installé au Croisic sur le site d'essai de l'Ecole Centrale de Nantes. Il s'agit d'une étape essentielle pour emmagasiner des savoirs. Il ajoute qu'un tuilage assez rapide entre ces étapes est essentiel pour se positionner à l'international pour le développement de l'éolien flottant.

Il rappelle les 3 objectifs de QUADRAN pour cette phase pilote (slide 21) :

- Valider la faisabilité technique et économique du projet

- Structurer une filière industrielle
- Exporter la solution à l'international

Répondant à la question posée précédemment : *comment associe-t-on les entreprises locales ?* Il explique qu'il travaille en partenariat avec la CCI de Narbonne à la mise en place d'une plateforme d'appel d'offres dans les ENR pour les PME. Il insiste sur l'importance d'avoir de la visibilité pour les PME.

« Nous proposons aux entreprises de nous accompagner au début en local, et plus tard à l'export. »

Olivier GUIRAUD présente ensuite la **zone d'implantation** des quatre éoliennes : une première, plus importante, définie lors des appels à projets et une zone, plus petite, définie par QUADRAN à l'intérieur de la première, le tout à plus de 16km des côtes. Il précise ensuite les caractéristiques du parc pilote et ses chiffres clés (slide 22, 23 et 24).

Deux options d'implantation des éoliennes sont à l'étude. Elles pourront être positionnées en ligne ou en grappe. Par ailleurs, deux zones de raccordement sont étudiées. Sur ces deux questions, QUADRAN prévoit de consulter le public.

Le Directeur du projet EolMed poursuit avec **l'étude d'impact**. Les expertises ont débuté au mois de septembre 2016 par les impacts éventuels sur l'avifaune et les mammifères marins. Depuis février 2017, d'autres études ont été lancées comme celles relatives à la faune et la flore terrestres, aux paysages et patrimoines naturels ou encore aux retombées sur l'emploi et le tourisme. C'est au mois de mars que le reste des études a été amorcé, en l'occurrence sur la géophysique et la géotechnique du territoire, le plancton, l'ichtyofaune et les tellines, la qualité de l'eau et les sédiments. Actuellement, le benthos, les chiroptères, les écouteuses sous marines, l'archéologie, la navigation maritime, les risques technologiques, les activités de pêche et les cycles de vie font l'objet d'analyses précises.

« Il y a une quinzaine de bureaux d'étude, 90% sont originaires de la Région. »

Il ajoute que la prochaine étude qui sera lancée portera sur les activités de pêche et qu'elle est confiée au CRPMEM afin de déterminer quel sera l'impact des projets éoliens pilotes sur les entreprises de pêche et par extension sur les criées.

Il explique alors la démarche **ERC** selon laquelle, pour chaque projet d'envergure, on doit chercher à **Éviter** les impacts potentiels recensés dans les études précitées. Si on ne peut pas éviter, on va chercher à **Réduire** ces impacts. Et dans le cas où ces impacts seraient inévitables, on va chercher à les **Compenser**. QUADRAN s'est donné pour objectif de déposer ces demandes d'autorisations pour le 15 décembre.

Ensuite, Olivier GUIRAUD présente un **photomontage**, réalisé dans le cadre de l'étude paysagère. Il explique que les photomontages ont été réalisés de façon à ce que chacun puisse se rendre compte de la visibilité des éoliennes depuis la côte languedocienne. Il rappelle que ces photomontages peuvent être consultés dans chacune des communes concernées par le projet.

Sur le financement, le Directeur du projet EolMed précise que l'appel à projet ne se résume pas à une autorisation d'implanter un parc mais qu'il s'agit surtout d'une aide à l'investissement. En effet, l'État aide le projet à hauteur de 40%, qui se décomposent en 60% d'avances remboursables et 40% de subventions. Une aide non-négligeable pour un projet de 215 millions d'euros. Le reste provient des levées de fonds à 40%, et de fonds propres à 20% (de QUADRAN, des collectivités, des SEM, des fonds institutionnels et le financement participatif Enerfip).

« Les citoyens vont nous aider à faire sortir ce projet. »

Il donne par la suite des éléments de calendrier :

- 2017 : l'année des études et de la concertation ;
- 2018 : l'instruction du dossier par les services de l'État et la recherche de financement pour QUADRAN ;
- 2019 : décision finale d'investissement et, ensuite, début de la construction
- Fin 2020-début 2021 : Mise en service et exploitation

Olivier GUIRAUD présente enfin la démarche de concertation engagée par le maître d'ouvrage depuis le début d'année 2017. Celle-ci se déroule en deux phases : la première avec les acteurs institutionnels, la seconde avec les habitants du territoire et plus largement le grand public.

Pour la première phase, du mois de janvier au mois de juin 2017, parallèlement aux études, des ateliers thématiques et des ateliers citoyens ont été organisés, durant lesquels le projet a été présenté par l'équipe et les experts mobilisés par QUADRAN aux représentants des services de l'Etat, aux collectivités, au secteur associatif et aux représentants du monde de l'économie et des entreprises.

La seconde phase de concertation, depuis le 15 juin jusqu'au 15 septembre, vise à présenter EolMed à tous les habitants du territoire intéressés et aux touristes, répondre à leurs questions et prendre en compte leur avis, via des dispositifs tels que des réunions publiques, des expositions et de nombreuses rencontres avec le maître d'ouvrage, organisées dans les neuf communes concernées par le projet. Il évoque également la plateforme d'échanges E-débat, qui devrait être ouverte à tous dès le mois de juillet. Par ailleurs, une réunion publique de clôture de cette concertation sera organisée à l'automne (date à venir).

Estelle BRISSET, demande aux citoyens ayant participé à l'Atelier Citoyen de le rejoindre sur scène.

Estelle BRISSET demande de répondre à la question posée précédemment sur l'emploi.

Olivier Guiraud explique que lors de la phase pilote, il s'agit davantage de maintien d'emplois existants que de création d'emplois nouveaux. Bouygues TP par exemple s'appuie sur ses compagnons mais aussi sur de l'intérim en local. Il indique que, pour la construction, il s'agit surtout de métiers du bâtiment. Il ajoute que les lots seront connus sur la plateforme CCI Business. Il encourage les entreprises à aller s'inscrire sur la plateforme pour s'informer.

Estelle BRISSET demande également des précisions sur le calcul de l'énergie : les 50 000 foyers comprennent-ils le chauffage ?

Olivier Guiraud répond par l'affirmative, il explique qu'il s'agit de l'énergie domestique : chauffage et téléphone portable compris.

Estelle BRISSET demande aux citoyens ayant participé à l'Atelier Citoyen de le rejoindre sur scène.

Iris BIEBER, habitante de Peyriac-de-Mer, décrit le déroulement de l'Atelier, qui, en 3 sessions, visait à répondre à la question : « *Quelles initiatives nouvelles EolMed peut-il favoriser sur votre territoire ?* ». La première session a consisté en la présentation du projet, la visite du port de Port-La-Nouvelle, et au choix de thématiques à approfondir à l'aide d'experts et de professionnels du territoire. La deuxième a été consacrée à l'approfondissement des trois grandes thématiques choisies, à savoir le développement économique et l'éco-tourisme, la pêche et la co-activité, ainsi que l'environnement et la biodiversité. La troisième journée a rassemblé les citoyens afin qu'ils proposent des actions en lien avec le projet.

Elle lit le manifeste rédigé par le groupe (disponible sur le site eolmed.fr).

Jean-Bernard DE BLOCK, habitant de Port-la-Nouvelle, souligne le climat convivial de l'atelier qui a permis, selon lui, des échanges fructueux. Il explique que chacun a pu poser ses questions librement.

Ensemble, ils présentent les actions, classées en 4 thèmes, proposées au terme des trois sessions de l'Atelier Citoyen :

- La pêche :
 - Adapter les techniques de pêche ;
 - Impliquer les pêcheurs dans les activités touristiques ;
 - Valoriser les métiers de la mer.

- L'emploi et la formation :
 - Développer la formation autour des nouveaux métiers ;
 - Accompagner les entreprises existantes grâce à des formations.

- La recherche-action
 - Capitaliser les savoirs par la création d'un laboratoire de biologie marine, scientifique et médicale ;
 - Rassembler l'ensemble des savoirs scientifiques sur le milieu.

- Le tourisme
 - Créer une maison de l'éolien (« Eole-lien »).
 - Informer et sensibiliser le public aux enjeux environnementaux ;
 - Proposer des balades en mer du parc ;
 - Proposer des visites de chantier du port de Port-La-Nouvelle ;
 - Organiser une Journée de la Mer ;
 - Développer la mobilité électrique et le tourisme vert ;

- Informer sur la production de l'électricité ;
- Organiser des conférences d'affaires ;
- Proposer des produits commercialisables (stylos, mugs, etc.).

Olivier GUIRAUD remercie les citoyens pour leur participation et souligne la qualité de leur implication. Comme demandé, il prend l'engagement de continuer à informer les intéressés sur l'avancée du projet.

Sur la création du laboratoire de biologie marine, il se déclare ouvert à l'open-data, la question étant de savoir comment l'organiser. Cela peut faire partie des réflexions du comité de suivi que le maître d'ouvrage souhaite créer à la suite des ateliers thématiques.

Olivier GUIRAUD indique que QUADRAN accompagne Kito DE PAVANT et évoque sa mésaventure avec un cachalot pour rappeler à l'audience que la mer est imprévisible. La sécurité est l'une des priorités de QUADRAN.

Concernant les autres propositions, il propose de les étudier avec attention. Dans la mesure où plusieurs d'entre elles relèvent des institutions publiques ou d'initiatives privées, QUADRAN aura vocation à faciliter ce type d'initiatives.

2nd TEMPS D'ÉCHANGES

Valentin PETIOT, Montpelliérain

Note que l'entreprise QUADRAN pourrait être rachetée par Direct Energie. Il demande si EolMed fait partie du rachat et s'interroge sur ses impacts pour le projet.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed - QUADRAN

Indique que le groupe QUADRAN est en passe de céder certaines activités, mais que ce rachat ne concerne à ce stade que les projets terrestres. Il explique que le marché de l'énergie évolue rapidement, et que la compétition est rude avec ENGIE et EDF. Il faut être « gros » pour résister. C'est pourquoi le Groupe a décidé de faire une alliance avec le 3^{ème} acteur français de l'énergie.

« Tout ce qui est innovation, énergie de la mer, reste dans le giron de la holding de Jean Marc BOUCHET et va donner lieu à une nouvelle société. »

Bernard MOLINA, Habitant de Port-la-Nouvelle et Gérant de Molina Remorquage

Dit qu'il a l'impression que QUADRAN oublie les marins : les entreprises et les pêcheurs. Il doute de l'affirmation de l'entreprise qui dit vouloir travailler avec les entreprises locales, soulignant que dernièrement l'un des sous-traitants de QUADRAN a fait venir un catamaran des Baléares ainsi qu'un zodiac la semaine dernière.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed - QUADRAN

Rappelle que l'entreprise Molina Remorquage a été consultée, mais que celle-ci ne répondait pas à l'ensemble des contraintes du cahier des charges en terme de matériels et d'équipements nécessaire à la bonne réalisation des études. Il ajoute qu'il demandera à son bureau d'études de venir rencontrer à nouveau l'entreprise Molina pour chercher un terrain d'entente.

Frédéric RESTE, 1^{er} Prud'homme de Port-la-Nouvelle

Remercie les citoyens qui ont participé à l'Atelier et qui ont, selon lui, bien résumé les choses. S'il est d'accord avec les deux premières initiatives, il évoque un bémol sur la dernière. Il explique que si les chalutiers sont les premiers impactés, les petits métiers pourraient bien être gagnants. Aujourd'hui, d'après lui, il s'agit des zones sans poissons mais les éoliennes auront un effet de concentration. Les petits métiers essaieront donc de travailler à l'intérieur du parc ou aux abords. Il souligne que c'est le préfet maritime qui autorisera ou non les activités de pêche à l'intérieur du parc et qu'il convient de monter un dossier dans ce sens.

*« L'adaptation c'est dans nos gênes,
je pense qu'il faut profiter des avantages du parc. »*

Il explique que les arts trainants vont être les plus impactés, et que par conséquent la troisième initiative pourrait les aider (le transport de touristes, d'experts, etc.). Cependant il insiste :

« En tant que pêcheurs, nos gênes c'est d'attraper du poisson. En aucun cas le tourisme doit constituer une grande part du chiffre d'affaires des pêcheurs. »

Il remercie l'équipe de citoyen pour leur travail et leur écoute.

Serge DECOMBE, résident saisonnier

Souligne que pour le moment le projet Floatgen n'est pas en flottaison et que par conséquent on ne dispose pas de retours sur cette technologie. Il se dit inquiet sur les ancrages et les conditions climatiques extrêmes. Il demande comment le maître d'ouvrage assure la sécurité des habitants.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed - QUADRAN

Explique que l'ensemble des éléments du projet est étudié et dimensionné en fonction d'événements extrêmes tels que ceux qu'on peut rencontrer sur la zone.

Serge DECOMBE, résident saisonnier

Interroge le Directeur de projet sur l'emploi : il demande si le matériel viendra d'ailleurs et si le port de Port-la-Nouvelle servira uniquement à l'assemblage.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed - QUADRAN

Souligne, qu'en effet, le bassin d'emploi de la Région Occitanie n'est pas comparable au bassin industriel de Cherbourg par exemple, mais qu'en PACA il y a tout de même un bassin industriel autour d'Idéol (conception du flotteur d'EolMed) basé à la Ciotat. Il précise que le béton sera fabriqué sur place grâce à une centrale à béton sur la zone portuaire. Concernant l'emploi en phase pilote, l'essentiel des postes reviendra à des compagnons de Bouygues mais qu'il sera possible d'ouvrir une certaine portion à ces contrats d'insertion. Au pic, il est attendu 300 personnes pendant 1 an. Bouygues mettra en place de l'insertion, à hauteur de 10%, pour former des jeunes en difficulté et ainsi constituer des noyaux de gens compétents. Pour l'exploitation et la maintenance, QUADRAN étudiera les possibilités existant sur place, tant en termes de bateaux que de personnel. Cela représente une vingtaine de personnes pour 4 éoliennes.

M. ROQUEFORT, résident saisonnier

Demande des précisions sur le démantèlement. La durée d'exploitation de 20 ans lui semble un peu courte.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed - QUADRAN

Explique que QUADRAN n'a pas vraiment le choix puisque le contrat de vente de l'énergie est établi sur 20 ans. Il ajoute qu'après ces 20 ans se pose la question de faire du *repowering*. Bouygues en 1992, avait fait une barge certifiée pour 15 ans à l'époque : elle tourne encore aujourd'hui et a été re-certifiée pour 15 ans.

Brigitte SCHALLER ULLMANN, habitante de Port-la-Nouvelle

S'interroge sur le tracé des travaux du raccordement et demande quelles seront les nuisances pour les gens qui vivent à proximité.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed - QUADRAN

Indique qu'il s'agit de travaux standard d'enterrement du réseau. Ces travaux peuvent durer 3 à 4 mois.

Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle

Indique ne pas avoir donné son accord au tracé proposé par QUADRAN au sud, puisque le Boulevard Eschasseriaux vient d'être mis à neuf. Il propose un passage plus au sud, en bordure d'une zone protégée.

20h25 : FIN DE LA RÉUNION PUBLIQUE